

Le Saule Blanc

### À l'ordre du jour

- + Calendrier de l'élagage et des espaces verts ←
- + Point budget participatif
- + La rénovation énergétique
- + Retour sur le précédent Conseil de Quartier  
(gestion des déchets)
- + Information marché de Noël
- + Questions diverses

## Calendrier de l'élagage 2024 : Quartier du Saule Blanc

- Le programme de gestion écologique appliqué par le département de Seine-Saint-Denis implique une gestion régulière des tailles des arbres. Pour cette raison, d'ici la fin de l'année, des élagages sont programmés sur les axes suivants à Bondy :
- Avenue Henri Varagnat (RD41)
- Avenue du 14 juillet (RD78)
- Avenue Henri Barbusse (RD10, de la rue Gaston Defferre à l'avenue Carnot).

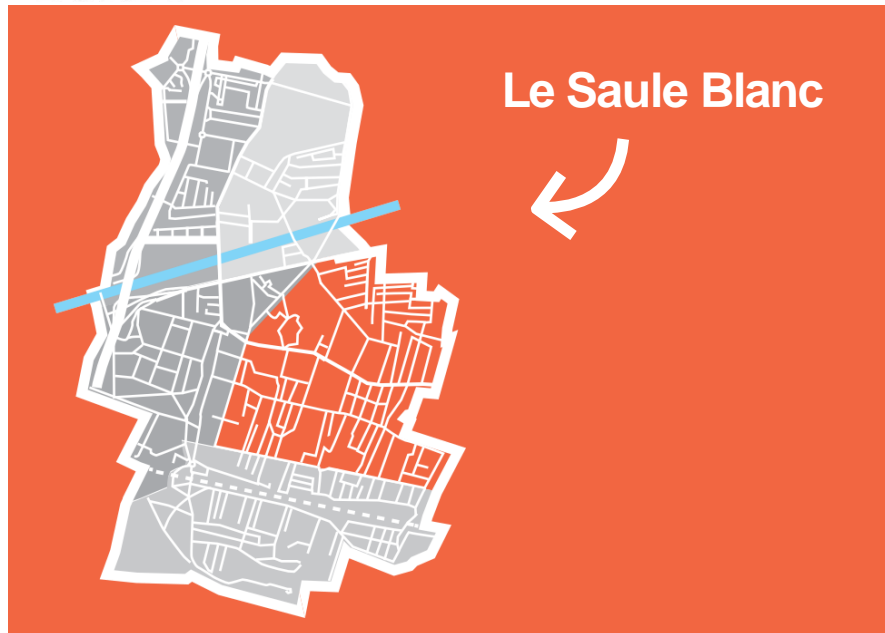
Les riverains seront prévenus les jours précédant cette intervention technique, avec un calendrier établi.

Le programme de la ville de Bondy :

Travaux réaliser par SMDA (plateaux /rideaux ) : 1 er trimestre 2024	Travaux prévus en interne : 1 er trimestre 2024
* Allée racine * Ecole jules ferry ( place ) * Avenue de la solidarité * Avenue des sciences	* Rue Noémie * Allée des arts

**Les orientations jusqu'en 2026 : 2 455 arbres plantés\***

**245 chez les particuliers, 123 dans les copropriétés, 614 chez les bailleurs et 1 473 dans les espaces publics, plus les équipements**

**Le Saule Blanc****À l'ordre du jour**

- + Calendrier de l'élagage et des espaces verts**
- + Point budget participatif** ←
- + La rénovation énergétique**
- + Retour sur le précédent Conseil de Quartier**  
(gestion des déchets)
- + Information marché de Noël**
- + Questions diverses**

# Budget participatif 2024

• Top départ pour la première étape du budget participatif 2024 ! Vous avez une idée ou un projet pour améliorer le cadre de vie des Bondynoises et Bondynois au quotidien ? Vous avez jusqu'au 15 janvier pour déposer votre projet afin qu'il profite à tous. **Devenez des acteurs de votre Ville !**

## L'appel à projets, comment ça marche ?

• Tous les Bondynois, à partir de 10 ans, peuvent proposer un projet qui a pour objectif de servir l'intérêt général des habitants (projets déposés les années précédentes : boîtes à livres, ruches, jeux pour enfants, arbres fruitiers, signalétique vélo...). Les projets individuels ou collectifs sont les bienvenus. Une personne (ou collectif) peut présenter un projet par an.

Budget participatif

### Appel à projets Budget participatif 2024



## Retour sur la précédente édition

- 102 projets ont été proposés par les bondynois
- **Après analyses des projets par les services :**
  - > 21 ont été retenus et soumis au vote des Bondynois et Bondynoises.

Les projets retenus pour le vote se répartissent de la manière suivante :

- Noue Caillet / Terre St Blaise : 3 projets
- Les Merisiers / 14 juillet : 2 projets
- Le Saule Blanc : 4 projets
- Le Mainguy / Moulin à vent : 3 projets
- La Mare à la Veuve / La Remise à Jorelle : 4 projets
- Projets pour l'ensemble du territoire : 5 projets

**BONDY** Budget participatif  
**APPEL À PROJETS**

Tony voudrait une rampe de skate.  
Et vous, vous voulez quoi pour votre ville ?

Jusqu'au 15 janvier 2024

Proposez vos idées pour améliorer votre ville

- Sur le site [jeparticipe.ville-bondy.fr](http://jeparticipe.ville-bondy.fr), sur [www.ville-bondy.fr](http://www.ville-bondy.fr), et en scannant ce QR code  
- En récupérant le formulaire à l'accueil de la mairie, dans les maisons de quartier, et à la Maison France Services

## Retour sur les projets



### **Le jardin partagé de l'école Jules Ferry**

Installé dans l'enceinte de l'école, le mardi 27 septembre 2022, il a été inauguré en présence du Conseil Municipal des Enfants, le samedi 15 octobre lors de la journée de la Fraternité.

Coût global du projet : 9 800 euros



### **Installation d'une ruche pédagogique dans le jardin de l'ancienne gendarmerie.**

Ce nouveau type de ruche permet aux abeilles d'entrer et de sortir à plus de 2m50 au dessus du sol et offre aussi la possibilité de les observer sans les déranger et en toute sécurité; elle est tout à fait adaptée aux zones à forte concentration urbaine.

Coût global du projet : 8 000 euros

## Retour sur les projets

**Mesure de la qualité de l'air.** Installation de capteurs pour mesurer la qualité de l'air dans l'ensemble des écoles de la ville.



Coût global du projet : 12 000 euros

L'option Enregistreur : Avec la fonction d'enregistrement des mesures, le capteur permet la surveillance de la qualité de l'air intérieur en réalisant des campagnes de mesures régulières dans les salles de classes. Le logiciel permet de récupérer et exploiter les données enregistrées, de calculer l'indice de confinement ICONE et d'éditer des rapports

## Retour sur les projets



- **Transformation du square à l'angle de l'avenue Geneviève Anthonioz de Gaulle et de la rue Édouard Vaillant**

Rénovation complète du parc pour enfant Edouard Vaillant sol + jeu : 35 000 euros



### **Installation de bornes d'alerte pour appeler les services d'urgence**

Inspirées des boutons d'alerte, ils permettent de prévenir directement — et sans perte de temps — la police municipale en cas de danger ou d'incident.

Coût global du projet : 36 000 euros (prix pour 8 zones - en lien avec le CSU - 2024)

## Retour sur les projets

### Installation d'un potager dans le quartier des Merisiers / Ecole Olympe de Gouges en lien avec l'EPHAD

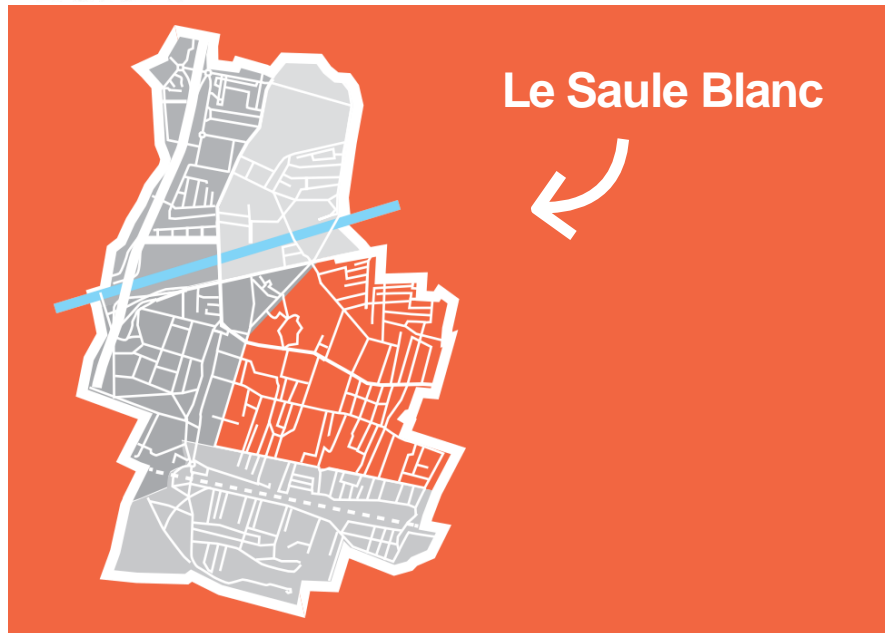
Coût global du projet : 22 000 euros (1<sup>er</sup> semestre 2024) Installation voie piétonne en dur + stabilisation du sol + grille)



**Le projet de Vélo-école** est en direction de l'ensemble des écoles de la ville, mais des ateliers seront également mis en place en direction de tous les publics, le week-end et durant les vacances scolaires.

Les vélos « seront » stockés dans un conteneur géré par un animateur spécialisé. Le conteneur vient de faire son apparition sur le nord de la ville dans l'enceinte du Palais des Sports et la ville a fait l'acquisition des vélos en direction des grands et des petits.

Coût global du projet : 17 000 euros  
(projet en cours de réalisation)



Le Saule Blanc

### À l'ordre du jour

- + Calendrier de l'élagage et des espaces verts
- + Point budget participatif
- + La rénovation énergétique ←
- + Retour sur le précédent Conseil de Quartier  
(gestion des déchets)
- + Information marché de Noël
- + Questions diverses

## « L'accélération de l'utilisation des énergies renouvelables »

Les activités humaines participent au changement climatique.

On le sait désormais, nos manières de vivre et de consommer augmentent les concentrations de gaz à effet de serre et accélèrent le réchauffement de la planète. Si l'on ne fait rien, poursuivre nos activités au rythme actuel pourrait mener à une Hausse des températures allant jusqu'à 7°C d'ici la fin du siècle !

Sensible à cette situation, les collectivités locales décident d'agir.

La Ville de Bondy s'engage aussi pour inciter **les habitants à devenir acteurs de la transition énergétique et gagnants sur le plan économique.**



**BONDY**

## La loi « APER »

- Loi APER du 10 mars 2023 institue des zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAENR) définies par les communes ; relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et la nécessité, plus que jamais, de développer des outils permettant de relocaliser la production énergétique sur le territoire national et européen afin de garantir la maîtrise de la ressource en énergie et de son coût, et d'atteindre par la même occasion les objectifs de neutralité carbone fixés pour 2050.
- Bondy s'inscrit dans cette démarche et propose d'étendre la géothermie à l'ensemble de la commune (la loi APER comporte également des projets de particuliers) ;
- La municipalité engage la concertation à l'échelle du territoire par les conseils de quartier ainsi que les différents diagnostics en marchant.
- Cette concertation va nous permettre d'identifier les zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur le territoire, notamment pour définir les zones d'accélération prévues par l'article 15 et qui seront présentés lors du conseil municipal de janvier 2024.

# Bondy : Ville éco-responsable

En France, le chauffage dans le secteur résidentiel et tertiaire est à l'origine d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables constitue un moyen efficace pour limiter les rejets. La Société Thermique de Bondy, gérée par le groupe Coriance, située rue Andreï Sakharov, est un mix énergétique pauvre en carbone et considéré comme « vert ». 65% de la chaleur produite par la centrale l'est par des énergies renouvelables et de récupération.

Cette chaleur est générée depuis 2014 par trois techniques de pointe : la biomasse qui consiste à exploiter des copeaux de bois composés de résidus, tout en respectant la pérennité des forêts ; la géothermie, à base de puits producteur placés à 2 kilomètres de profondeur ayant pour but de prélever des nappes d'eau chaude dans la roche, injectée ensuite dans les radiateurs ; et la récupération d'énergie, basée sur les déchets ménagers incinérés au sein des usines prévues à cet effet dans la région.



**BONDY**

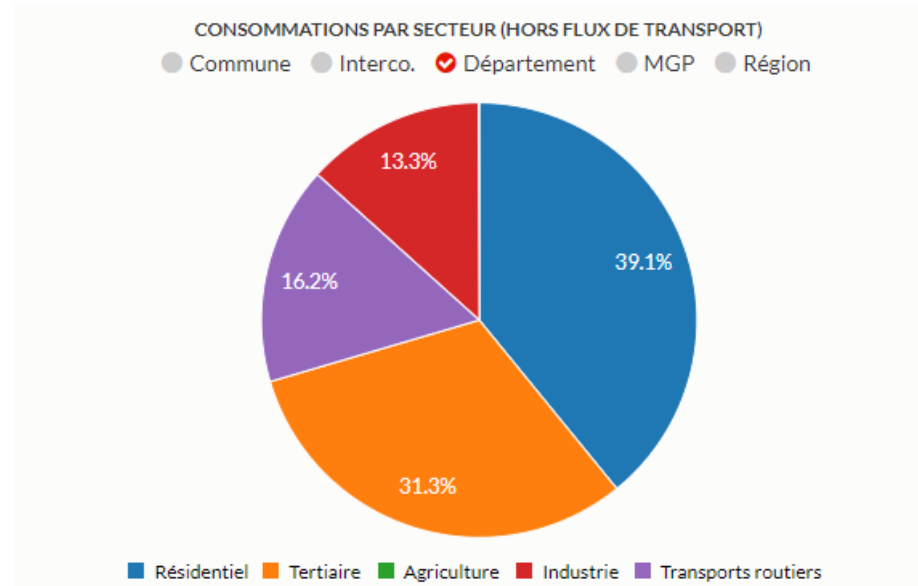
# La situation en Seine-Saint-Denis



- 1,65 millions d'habitants, département le plus peuplé d'IDF



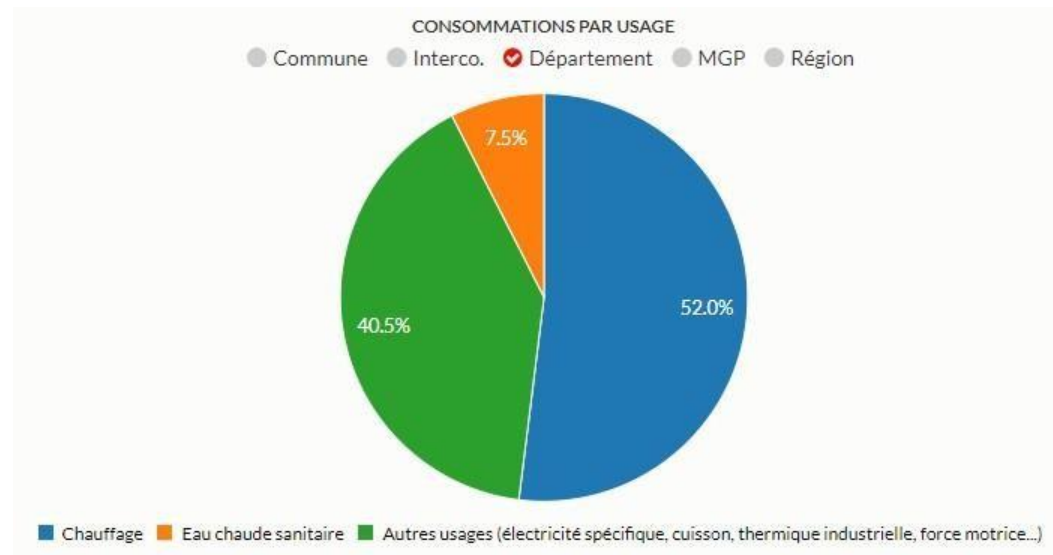
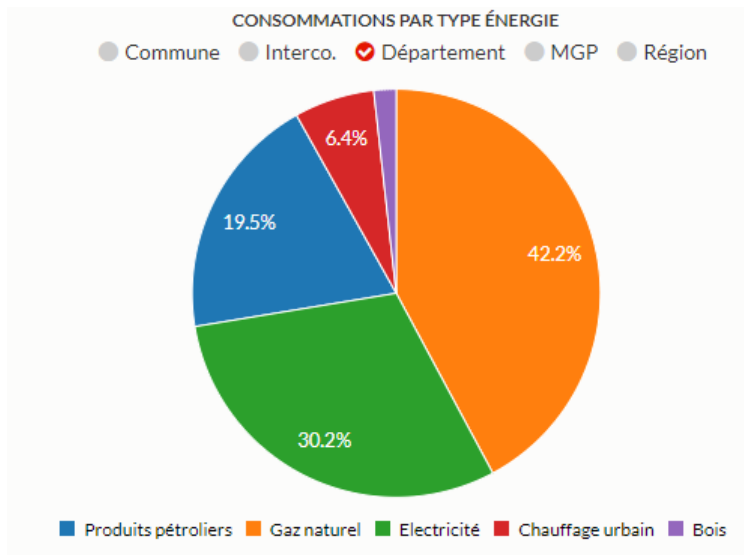
- 61,7% de l'énergie consommée en Seine-Saint-Denis est d'origine fossile



22 TWh de consommation énergétique finale totale

Source : Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

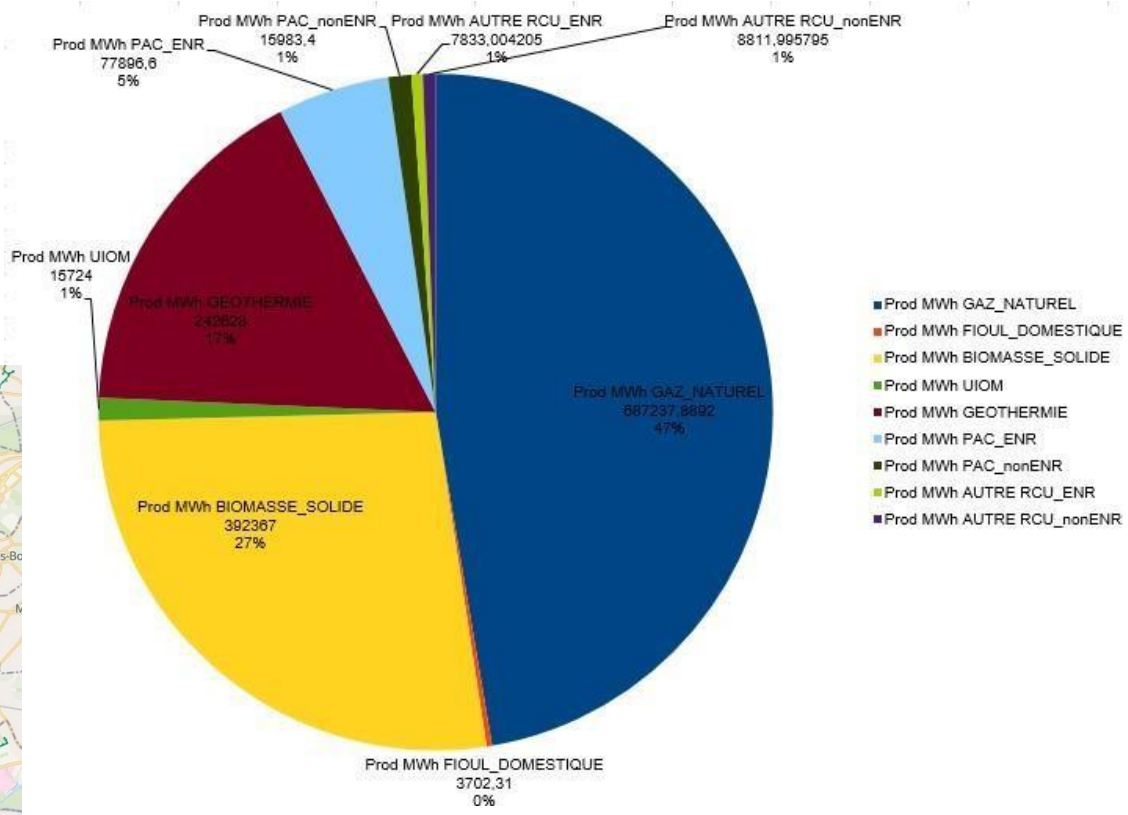
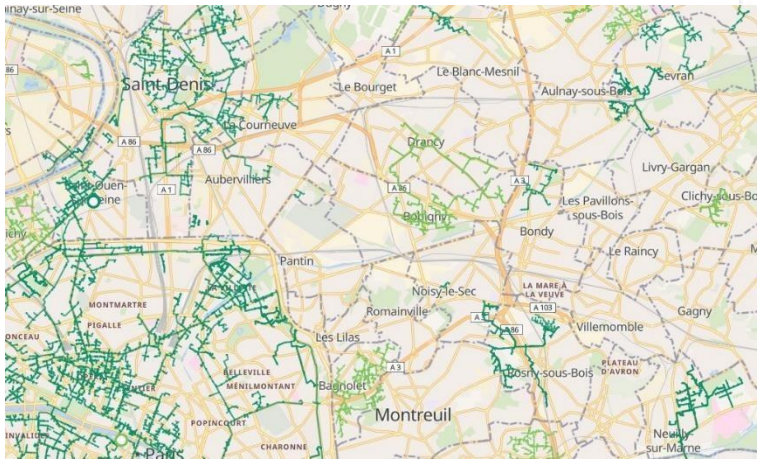
# La situation en Seine-Saint-Denis – Consommations énergétiques



# La situation en Seine-Saint-Denis – Les réseaux de la chaleur

17 réseaux existants	
Taux ENR Moyen (2021) :	46,99 %

Source : FCU



Source : Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France



## La géothermie

La géothermie est une ressource naturelle qui permet de profiter de nombreux avantages :

Contrairement à d'autres sources d'énergie, la géothermie utilise uniquement des éléments naturels qui sont notamment la chaleur de la Terre et l'eau. Ainsi, aucune réaction chimique ou physique n'est nécessaire. Constamment, ces sources naturelles sont renouvelées, et c'est donc une énergie renouvelable car elle est complètement inépuisable.

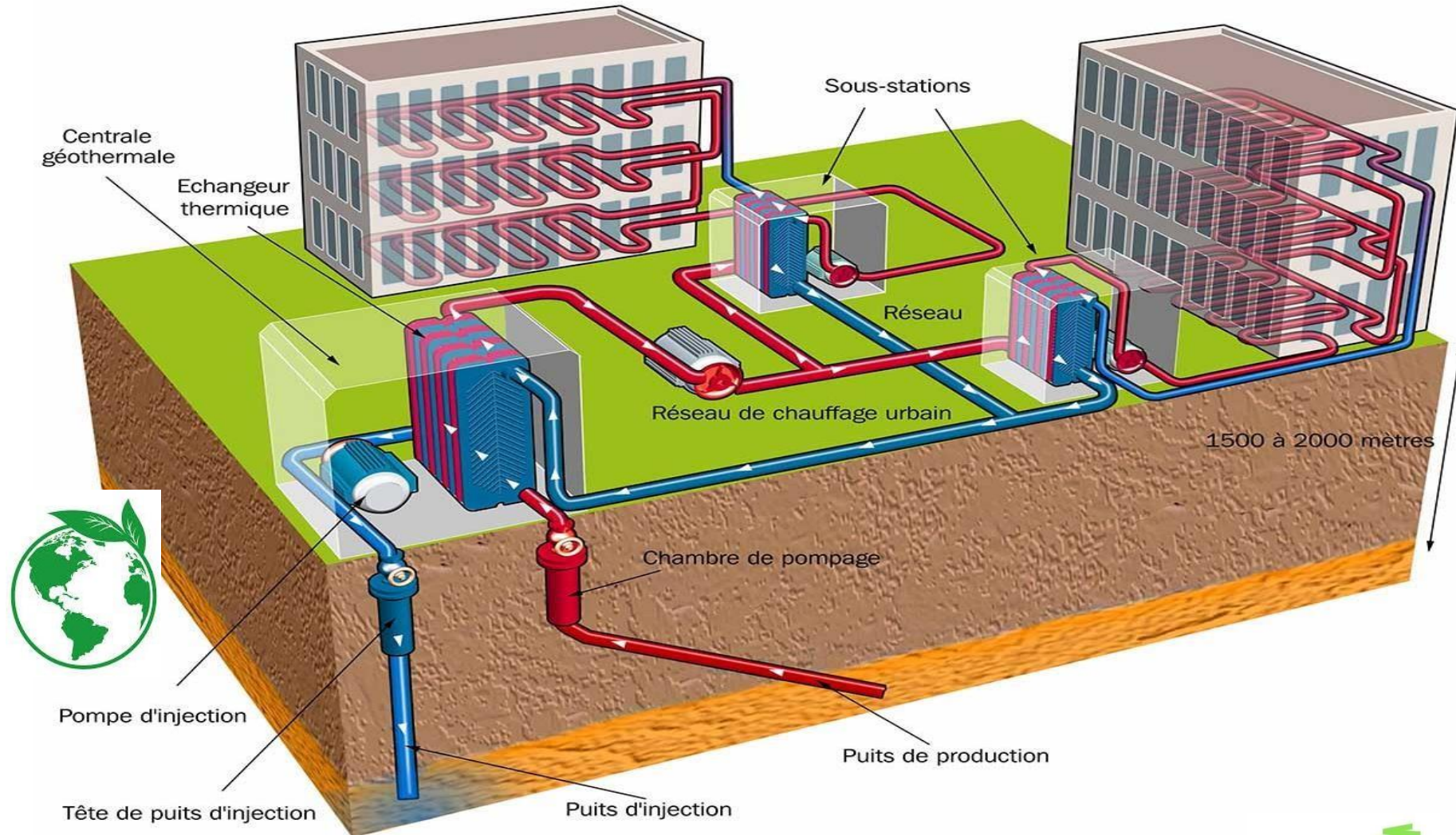
Il est également important de préciser que cette énergie qu'est la géothermie n'a aucun impact sur l'environnement.

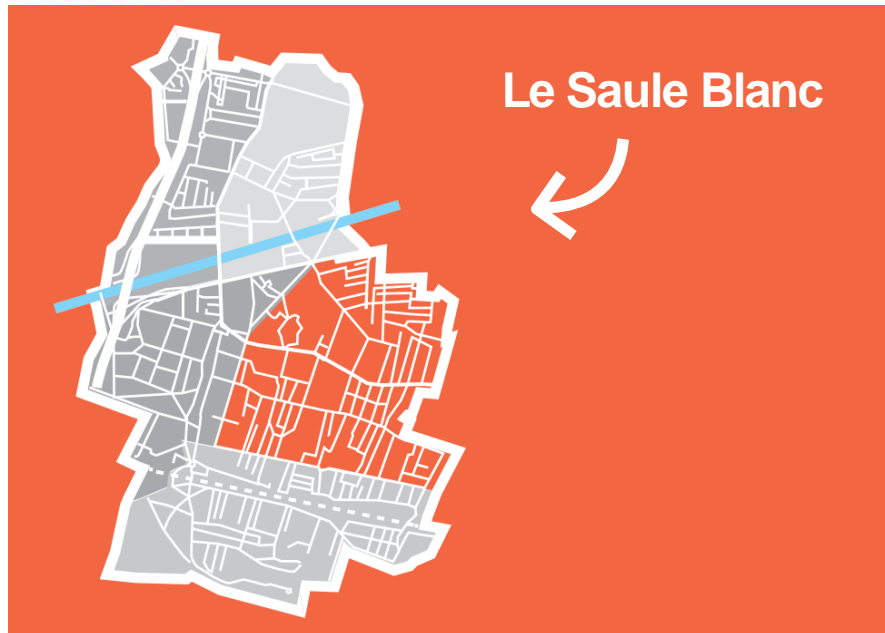
Cette source d'énergie reste très discrète. En effet, les forages réalisés ne vont pas entraîner de changements visuels sur le territoire. Il faut savoir que la tête du puits de forage est enterrée dans le sol et que c'est totalement invisible de l'extérieur. La géothermie à basse énergie peut être utilisée pour le chauffage de nos habitations. Il faut savoir que la géothermie ne dépend pas des conditions climatiques.

La géothermie peut fonctionner de manière continue, sans aucun arrêt.




# Principe d'un réseau de chaleur géothermique





Le Saule Blanc

### À l'ordre du jour

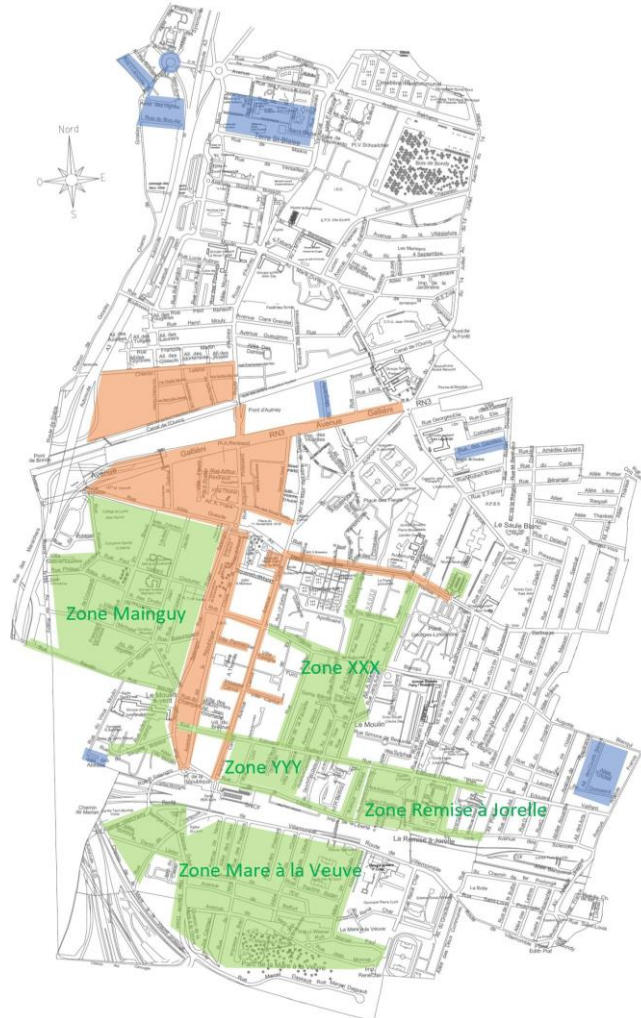
- + Calendrier de l'élagage et des espaces verts
- + Point budget participatif
- + La rénovation énergétique
- + Retour sur le précédent Conseil de Quartier   
(gestion des déchets)
- + Information marché de Noël
- + Questions diverses

## La zone de stationnement réglementée actuelle



- La mise en place des zones réglementées a amélioré leur fonctionnement, mais a reporté les problèmes dans les zones non réglementées
- Les habitants des zones non réglementées, aujourd'hui saturées, sont demandeurs d'une **extension des zones bleues**
- Ainsi la ville a décidé d'augmenter les zones de stationnement réglementé en différenciant bien les résidents des non résidents.

## Une nouvelle zone de stationnement sur la ville pour une circulation et un stationnement plus apaisés



- Extension des zones réglementées selon la carte ci-contre
- Abonnement résident fixé à 70 euros par an pour le premier véhicule et 140 euros pour le second
- Abonnement commerçant / extérieur à 40 euros par mois
- Zones verte et orange payantes toute l'année (sauf dimanche et jours fériés)
- Maintien des tarifs pour les parking de la gare et Anne Frank

Prix Abonnement résident par jour	Prix Abonnement résident par jour 2 <sup>ème</sup> voiture
0,22 cts (70 € / 313 jours)	0,44 cts (140 € / 313 jours)

# Gestion des déchets

La collecte des déchets sur le territoire d'Est Ensemble a évolué depuis le 2 octobre 2023.

Cependant celle-ci a causé certains désagrément et était parfois inadapté.

Afin d'améliorer la situation, la municipalité a demandé différents audits par rue auprès de Est Ensemble afin que celui-ci apporte des réponses rapide et adapté.

La municipalité a également encouragé les bailleurs à se rendre sur le site d'Est Ensemble afin que celui-ci adapte son fonctionnement aux besoins des habitants.

Des solutions dans certaines rues ont déjà été apportées.

ACCUEIL   MES DEMANDES   MON PROFIL EST ENSEMBLE

---

## BAILLEURS, SYNDICS : DEMANDER UN AUDIT DU LOCAL POUBELLE

CODE DE SUIVI  
FHBTPDVJ

**1 Localisation**

2 Description de la demande

3 Coordonnées

Les fréquences de collecte ont évolué et votre local poubelle ne permet pas d'entreposer un nombre de bacs suffisant ?

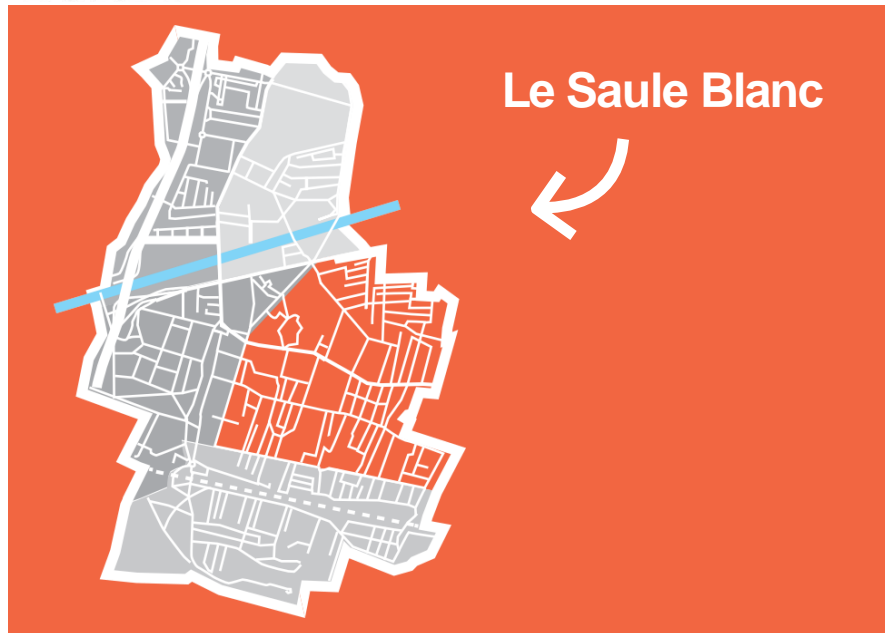
**!** Attention, ce formulaire est réservé aux bailleurs et syndics

Quelle est l'adresse ? \*

Vous devez indiquer la localisation en saisissant l'adresse

Adresse

Si l'adresse est introuvable ci-dessus, cochez cette case pour la saisir manuellement.

**Le Saule Blanc****À l'ordre du jour**

- + Calendrier de l'élagage et des espaces verts**
- + Point budget participatif**
- + La rénovation énergétique**
- + Retour sur le précédent Conseil de Quartier  
(gestion des déchets)**
- + Information marché de Noël** ←
- + Questions diverses**

# Noël à Bondy!

**BONDY**



**Marché DE NOËL**  
Le week-end du 16 et 17 décembre  
au centre-ville de Bondy

**NOËL AU Palais des Sports**  
Pendant les vacances du 26 décembre au 5 janvier

Tout Noël sur ville-bondy.fr

## MARCHÉ DE Noël

Week-end du 16 et 17 décembre de 10h à 19h

Fêtons Noël tous ensemble à Bondy. Une fête, 3 lieux :



- **l'Esplanade Claude Fuzier** accueillera le village des enfants (fabrication de photophore, manège, jeux de glisse, structures gonflables, cerf mécanique, lectures de contes)
- **le square du 19 mars 1962** sera investi par les chalets des commerçants (dégustations, découverte et emplettes)
- **l'Église St Pierre** se transformera en salle de concert à partir de 16h pour se laisser emporter par les douces mélodies de Noël

### SAMEDI ET DIMANCHE

- **DÉAMBULATION DU PÈRE NOËL** de 10h à 12h de 14h à 18h
- **APÉRO OFFERT** à 12h (par le Club des commerçants de Bondy)
- **FERME DE NOËL** de 10h à 19h
- **LECTURES DE CONTES** par la librairie « Les 2 Georges » Samedi à 15h Dimanche à 11h

### SAMEDI

- **CONCERT** de la chorale des Petits Écoliers Chantants de Bondy à 16h
- **FANFARE DES OURS** 11h, 12h, 15h, 16h, 17h

### DIMANCHE

- **CONCERT** de l'association Tutti Passeurs d'Arts à 16h
- **FANFARE'BAND** 11h30, 15h, 16h, 17h

## NOËL au Palais des Sports

26 décembre 2023 au 5 janvier de 13h30 à 18h



- Patinoire, jeux de société géants, structures gonflables, trampolines, initiation handisport
- Restauration (chocolat chaud, thé, crêpes...)

26 DÉCEMBRE : Lancement avec la Compagnie Impérial Majestic Dream  
3 JANVIER à 16h : Projection du dessin animé « Le Chat potté 2 »  
4 JANVIER à 16h : Clôture avec un spectacle de Noël « Magic Show »

PALAIS DES SPORTS - 4 avenue Marx Dormoy - Bondy  
Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi

ENTRÉE LIBRE POUR TOUS